



Ensemble... vers l'avenir

**Assemblée générale annuelle
Retraite active de Peel (RAP)
Plateforme Zoom
23 juin 2021**

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

La présidente Lorraine Gandolfo remercie les participantes et participants qui ont accepté de se joindre à l'Assemblée en mode virtuelle. Elle souhaite la bienvenue aux invités et souligne la présence de madame Marie-Lison Fougère, sous-ministre au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité du gouvernement de l'Ontario.

2. Élection d'une présidence et d'une secrétaire d'assemblée :
Proposition: 23-06-2021-1

Il est résolu que Jean-Luc Bernard et Françoise Myner agissent comme président et secrétaire d'assemblée respectivement.

Proposé par : Adrien Gaudet
Appuyé de : Lise Fortier
Adopté à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour :
Proposition: 23-06-2021-2

Il est résolu que l'ordre du jour de la quatrième Assemblée générale annuelle soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Édith Groleau
Appuyé de: Jacques Fortier
Adopté à l'unanimité.

4. Vérification du quorum :

La secrétaire de RAP confirme qu'il y a quorum (nombre de 20 requis).

5. Adoption du procès-verbal de la 3^e AGA du 14 octobre 2020 :

Proposition: 23-06-2021-3

Il est résolu que le procès-verbal de la 3^e AGA de Retraite active de Peel soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Camille Sundue

Appuyé de : Lise Fortier

Adopté à l'unanimité.

6. Présentation du rapport annuel :

Le président invite la présidente de RAP Lorraine Gandolfo à présenter le rapport annuel.

La pandémie a encore cette année amené Retraite activité à se dépasser pour soutenir son mandat d'offrir des activités aux aînés francophones de la région de Peel. Les rencontres virtuelles grâce à la plateforme Zoom ont gardé nos membres occupés, informés et en sécurité. La subvention au programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement fédéral et l'appui et la contribution de nos partenaires, en particulier la Ville de Mississauga, nous a permis d'offrir des activités diversifiées. Du mois d'avril 2020 au mois de mars 2021, 2 339 personnes ont participé aux sessions offertes, ce qui représente un taux de participation exceptionnel. Nous remercions les membres de leur loyauté et de leur appui soutenu.

Proposition: 23-06-2021-4

«Il est résolu que le rapport annuel de RAP soit reçu tel que présenté»

Proposé par : Jocelyne Samson

Appuyé de : Camille Sundue

Adopté à l'unanimité

7. Présentation des états financiers :

Le président invite la trésorière de RAP, Édith Groleau à présenter les états financiers.

Proposition: 23-06-2021-5

«Il est résolu que les états financiers 2020-2021 soient reçus tel que présentés»

Proposé par : Édith Groleau

Appuyé de : Françoise Myner

Adopté à l'unanimité

8. Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022 :

La trésorière présente les prévisions budgétaires. Elle remercie Lise Fortier qui agit comme deuxième signataire et Paul Myner pour ses conseils comme comptable bénévole.

La présidente répond aux questions suivantes :

- précisions sur la contractuelle
- nom de la firme qui héberge notre site Web
- justification du montant des conférenciers qui est moins élevé cette année

Proposition: 23-06-2021-6

«Il est résolu que les prévisions budgétaires 2021-2022 soient adoptées»

Proposé par : Édith Groleau

Appuyé de : Elaine Molgat

Adopté à l'unanimité

9. Proposition des amendements –Statuts et Règlements :

Le président confirme que l'amendement a été envoyé aux membres avec la convocation (conforme aux Statuts & Règlements) et il invite la présidente de RAP d'expliquer la raison qui motive ce changement.

Proposition: 23-06-2021-7

Carmen Gauthier suggère de libeller l'amendement comme suit:

«Que l'article 5.1.3 des Statuts et Règlements soit suspendu pour une durée d'un an»

Après discussion et réponse aux questions des participantes et participants, cette proposition n'est pas retenue et un vote à main levée est demandé pour la proposition originale :

en faveur	32
contre	1
abstention	1

«Il est résolu que l'article 5.1.3 des Statuts et Règlements soit éliminé»

Proposé par : Lise Fortier

Appuyé de : Adrien Gaudet

10. Membre honoraire :

Le président invite la présidente pour faire cette présentation.

Les membres du CA de RAP ont fait la proposition suivante lors de leur réunion du 6 mai dernier :

Proposition: 23-06-2021-8

«Il est résolu que Carmen Gauthier soit nommée Membre Honoraire de Retraite active de Peel en reconnaissance de son dévouement inlassable à l'organisme »

Proposé par: Céline Jacques

Appuyé par: Claire McCullough

Adopté à l'unanimité.

11. Élection d'une présidence d'élection :

Proposition: 23-06-2021-9

«Il est résolu que Jean-Luc Bernard soit le président d'élection»

Proposé par : Jacques Fortier

Appuyé de : Édith Groleau

Adopté à l'unanimité

12. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président d'élection confirme le nombre de postes à combler (4) et présente les mises en candidature reçues :

1. Lorraine Gandolfo proposé par Lise Fortier et appuyé par Édith Groleau
2. Lise Fortier proposé par Françoise Myner et appuyé par Édith Groleau
3. Jacques Fortier proposé par Lise Fortier appuyé par Lorraine Gandolfo
4. Adrien Gaudet proposé par Jacques Fortier appuyé par Lise Fortier

Le président demande s'il y a d'autres candidatures.

« Il est résolu que Lorraine Gandolfo, Lise Fortier, Jacques Fortier et Adrien Gaudet soient élus au conseil d'administration de Retraite active de Peel. » Ces postes sont d'une durée de 2 ans, sauf Adrien Gaudet pour un an. Les autres membres du conseil d'administration sont: Édith Groleau, Élane Molgat et Françoise Myner

13. Varia : aucun

14. Clôture :

Proposé par : Adrien Gaudet

Appuyé de : Camille Sundue

'Que la 4^e Assemblée générale annuelle soit levée'.

La présidente (actuelle) passe la parole à Francine Grainger pour présenter notre invité

Christopher Hall.

Françoise Myner remercie Lorraine Gandolfo de son leadership et de sa maîtrise de la plateforme Zoom.